

4-4-2 L'exercice 1942 selon le conseil d'administration de la SNCF

"Les difficultés qui, depuis l'armistice, entravent l'activité des voies ferrées, n'ont cessé de s'accroître. De nouveaux prélèvements sur notre parc de matériel, l'amenuisement continu de nos disponibilités de matières et de produits d'entretien, l'extension, au cours des derniers mois, des transports effectués pour le compte des autorités d'occupation aux lignes de la zone sud ont à nouveau réduit nos moyens d'exécution.

D'autre part, les attaques aériennes de nos trains se sont multipliées; nos gares, nos ateliers, nos dépôts ont subi les effets de bombardements plus nombreux et plus violents. Enfin, plusieurs milliers de nos spécialistes sont partis pour l'Allemagne.

Dans le même temps, la route, en raison de la pénurie de carburant, a vu diminuer encore ses possibilités d'action, et la voie d'eau, malgré l'effort de reconstruction dont elle a été l'objet, n'a fait face qu'à une faible fraction du trafic qui lui est normalement confié. Comme en 1941, le rail a dû assurer presque intégralement l'ensemble des transports.

Sans doute, le ralentissement de l'activité industrielle et commerciale a-t-il réduit le volume des échanges. Mais l'organisation économique actuelle entraîne un allongement du parcours moyen des marchandises. D'autre part, le mouvement des voyageurs a connu une nouvelle et forte poussée. En fait, le trafic que nous avons assuré au cours de l'exercice est l'un des plus importants que les Chemins de fer français aient connu depuis 1920 : 66 milliards d'unités kilométriques, contre 49 milliards seulement en 1938.

Ces résultats, nous ne l'ignorons pas, n'ont été obtenus qu'au détriment de la qualité des services offerts à notre clientèle. La surcharge enregistrée par nos trains de voyageurs n'avait jusqu'ici jamais été atteinte. En ce qui concerne les marchandises, nous avons supprimé la plupart des transports non prioritaires, parfois même certains transports de programmes. Toutefois, si grandes qu'elles aient été, imperfections et insuffisances ne doivent pas faire oublier que les relations essentielles ont été maintenues et que les transports indispensables aux besoins vitaux de l'économie ont été assurés. (1)"

1- CA SNCF, Assemblée générale des actionnaires du mercredi 30 juin 1943, rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 1942.